

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

INSERTIONS.

Annances, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 15

L'ECHO SAUMUROIS

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en trois bres - poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR.

18 février 1878.

Chronique générale.

Samedi, à eu lieu, au Sénat, le quatrième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur inamovible.

Ce quatrième tour de scrutin n'a donné aucun résultat, bien que M. le duc Decazes, candidat des droites aux trois premiers tours, ait été remplacé par M. de Carayon-Latour.

La majorité absolue était de 137 voix. M. de Carayon en a obtenu 135; M. Victor Lefranc 133.

MM. de Falloux, le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia et le général Ducrot se sont partagés quatre voix de droite.

On lit dans la Patrie.

Il est certain, nous tenons le fait de bonne source, qu'il a été sérieusement question de donner au général de Cissey la succession du général de Ladmirault. Le maréchal de Mac-Mahon, qui professe pour l'ex-ministre de la guerre une amitié toute particulière, eût même désiré cette nomination.

Mais on lui a fait remarquer que le général de Cissey appartenant à la droite du Sénat, son choix pourrait être mal accueilli par les républicains en général, et par plusieurs de leurs chefs en particulier.

C'est pour ce motif qu'on a choisi pour le poste de gouverneur de Paris le général baron Aymard, ami particulier du ministre de la guerre.

Le Constitutionnel est un de ceux qui avaient salué avec le plus de confiance l'avènement du ministère Dufaure. L'autre jour, après avoir sévèrement qualifié la conduite de la Chambre, il s'exprimait ainsi :

« Le public s'étonne et s'alarme; les affaires ne marchent plus qu'avec lourdeur et peine. Le mouvement de confiance qui avait accueilli le ministère Dufaure est plus qu'aux trois quarts arrêté. On avait espéré le vote immédiat du budget, et le budget ne se vote point. On parle de perpétuer le déplorable procédé des douzièmes provisoires. »

De la sorte, contrairement à la Constitution, l'Assemblée se fait permanente. Elle tient, sans trêve ni merci, le couteau sur la gorge du gouvernement.

Il en résulte un état précaire et constamment agité. Comment fera-t-on croire aux étrangers qui s'apprent à se rendre à notre Exposition que notre situation est normale, assise et régulière, en leur montrant, ce qui ne s'est jamais vu, la France méthodiquement mise au régime d'un budget voté par doses, par parcelles ?

Désaccord prolongé entre les pouvoirs par suite des exigences de la Chambre; langueur dans les affaires, discrédit de la France, incessant cauchemar d'agitations et d'émotions nouvelles. Voilà les points noirs !

C'est à désespérer.

ADRESSE AU SACRÉ-COLLEGE.

Vendredi dernier, la presse catholique de Paris, représentée par les rédacteurs en chef, s'est rendue auprès de Son Excellence M^r Meglio, nonce apostolique du Saint-Siège, pour le prier de vouloir bien transmettre au Sacré-Colège réuni à Rome, l'adresse suivante :

« Eminences,
Au moment où l'Eglise est plongée dans un deuil universel par la mort de son grand et saint Pontife, tous ses fils veulent, plus que jamais, se réunir et se serrer autour de ce Siège de Pierre dont Vous êtes temporairement les gardiens.

Organes et interprètes de la presse catholique de France, nous osons nous per-

mettre de vous exprimer la tristesse qui remplit nos cœurs et la confiance qui relève nos âmes.

Nous pleurons ce père bien-aimé, qui nous a comblés si souvent de ses touchantes bontés, qui a combattu d'un cœur si généreux aux malheurs de la France, qui a porté, avec tant de grandeur, la triple couronne de la Papauté.

Quand Pie IX affirmait avec une inflexible fermeté la nécessité de sa pleine indépendance, quand, avec une vigilance infatigable, il signalait et condamnait dans de mémorables encycliques les erreurs contemporaines, quand il définissait et promulguait, aux acclamations de l'Episcopat catholique, le dogme de l'Immaculée Conception, quand il définissait et promulguait au Concile le dogme de l'Infaillibilité pontificale, c'est l'esprit de Dieu qui parlait par sa bouche.

Pie IX a continué glorieusement l'œuvre séculaire de cette Eglise catholique que le temps ne peut détruire, que l'homme ne peut changer, et où la vérité immuable est toujours placée sous la garde d'une autorité infaillible.

Le successeur de Pie IX retrouvera, nous le savons, cette lumière et cette assistance divines dont la Chaire de Pierre a reçu la promesse éternelle.

Serviteurs de la France, que son histoire unit à la royauté pontificale, nous pleurons aujourd'hui, comme nous combatoions hier, en revendiquant pour notre patrie son titre de fille aînée.

Nous affirmons notre inébranlable fidélité au Saint-Siège, notre humble et absolue soumission à ses enseignements. Dans notre douleur, nous inspirant de notre foi catholique et de nos traditions françaises, c'est pour nous une consolation d'espérer que Vos Eminences daigneront déposer cet hommage sur le tombeau de Pie IX et aux pieds de son successeur.

Ont signé : la Défense, le Français, la France nouvelle, la Gazette de France, le Monde, l'Union, l'Univers et les Villes et Campagnes.

A Rome, à Paris, dans toute la France et dans le reste du monde, l'heure où nous sommes est à Pie IX, à son souvenir, à sa gloire. L'hommage des catholiques de Paris aujourd'hui a été immense; il restera comme une page mémorable dans l'histoire religieuse de notre pays. Dans cette vieille basilique où tant de choses et des choses si diverses ont passé, la France s'est retrouvée avec sa fidélité religieuse et ses invincibles espérances. Elle était là pour honorer une dernière fois le Pape qui l'aima d'un si constant, d'un si paternel amour; elle ne pouvait rien de plus dans le funèbre éclat d'une solennité.

Et vraiment il fallait que la grandeur de la manifestation répondît à la grandeur de ce pontificat. Il n'a pas été seulement le plus long de l'histoire, mais l'importance des événements lui assigne une place à part, et c'est le vaincu qui est le héros. Pie IX a été humainement vaincu, puisqu'il a été déposé et qu'il est mort captif dans sa propre demeure; toutefois, il est resté divinement victorieux parce qu'il a gagné sa cause dans la conscience humaine, et qu'en mourant il a laissé ses envahisseurs très-peu sûrs du lendemain.

Si la Révolution était la liberté, les premiers actes de Pie IX auraient assuré la prospérité de ses Etats; il avait ouvert ses mains pleines de réformes et de pardons, mais ce n'est pas la réforme, c'est la destruction que voulaient les ennemis du Saint-Siège. Ils l'ont avoué, et leur enthousiasme pour le généreux Pontife n'était qu'un déguisement de la conspiration. Les ennemis ne tardèrent pas à devenir maîtres de Rome, qui éprouva leur tyrannie. Avec quelle fièvre de respectueux amour nous attendions le Pape fugitif! D'autres rivages furent plus heureux que les nôtres, mais nous eûmes l'honneur de lui rouvrir les portes de la ville sainte. Avec quels accents il exprima sa reconnaissance! La France honnête était alors

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

DE BORDEAUX A BORDEAUX.

Le lendemain, il prit une plume et composa deux ou trois strophes sentimentales, à l'adresse de la belle inconnue. Puis il glissa le papier dans son calepin et n'y pensa plus, ou du moins d'autres idées vinrent le distraire de cette préoccupation d'un moment. Et, pour commencer, il se fit conduire au village de Saint-Ponce, la vieille Italica, où naquirent les empereurs Trajan, Adrien et Théodore, et dont l'amphithéâtre est une des plus remarquables antiquités des environs de Séville.

A quelques jours de là, il y eut soirée chez M. Miquel Balestero, riche négociant, qui était depuis plusieurs années en relation avec M. Régnier père. Alfred y fut naturellement invité.

Lorsqu'il entra dans le salon de son correspondant, riche musée où l'on admirait plusieurs toiles des sévillanais Murillo, Esteban, Herrera, Velasquez, et de Coreno, le Titien espagnol, tous les regards se portèrent vers lui. C'est que notre voyageur avait des cheveux noirs magnifiques, des yeux vifs

et cependant pleins de douceur, de fines moustaches qui, sans cacher son gracieux sourire, faisaient ressortir encore la blancheur de ses dents, des manières d'une élégance exquise et, par-dessus cela, vingt-cinq ans.

Il n'y avait là que des jeunes; on dansait, on chantait, on causait. Alfred dansa, joua et parla de tout avec esprit : modes, littérature, théâtres, beaux-arts, voyages, rien ne lui était étranger.

Mais tout à coup il se tait, il ne voit, il n'entend plus rien. Parmi les femmes charmantes qui l'entourent, il en distingue une qui, par sa jeunesse et sa beauté, semble être la reine de la fête. C'est une jeune fille de dix-huit ans à peine, au regard mélancolique, aux paupières soyeuses; le teint mat et légèrement bistré de sa peau, ses beaux cheveux noirs aux nattes ondulées, sa bouche d'un dessin merveilleux, le fascinent, le subjuguent; il a besoin d'appuyer une main sur son cœur pour l'empêcher de se briser.

Cette femme est celle qu'il a entrevue dans une église quelques jours auparavant; or, il lui semble qu'elle vient de rougir en l'apercevant, et, il faut bien qu'il se l'avoue, lui, le capricieux, l'inconstant, le mobile, il sent qu'il l'aime de toutes les forces de son âme.

Il reste un moment en extase devant cette vision délicieuse; puis il s'enhardit jusqu'à solliciter la faveur d'une valse; mais son courage ne va pas

plus loin; vingt fois il essaie de parler, vingt fois la parole expire sur ses lèvres tremblantes.

La valse finie, il se retira dans un coin pour rêver tout à son aise, le regard fixé sur la belle senorita; mais Balestero vint le prendre par le bras, et, après un tour de salon, il le pria de se mettre au piano. Alfred résista d'abord; puis, se rappelant tout à coup qu'il avait dans son calepin les vers composés le lendemain de sa rencontre dans la cathédrale, il s'assit au piano, et d'une voix émue, sympathique, il chanta les strophes suivantes :

J'aime le saule qui s'incline
Pour caresser les claires eaux;
J'aime le vent de la colline
Quand il court après les oiseaux;
J'aime de la douce hirondelle
Le vol agile et gracieux;
Mais un regard, ma toute belle,
De tes beaux yeux
Me plaît bien mieux.

J'aime les brillantes étoiles,
Ce riche écorin du firmament;
J'aime la mer pleine de volles,
Autour de leurs vergues dormant;
J'aime l'orgue de la chapelle,
Aux accords si mélancoliques;
Mais un regard, ma toute belle,
De tes beaux yeux
Me plaît bien mieux.

On applaudit beaucoup cette bluette, dont Régnier fut obligé de s'avouer l'auteur; plusieurs personnes firent même cercle autour de lui, et le complimentèrent. Cela prit quelques instants, et lorsqu'il put enfin gagner sa place, il chercha vainement du regard celle qu'il aimait; la belle inconnue avait disparu.

Alors il prit son courage à deux mains et s'approchant du maître de maison, il lui demanda, non sans rougir un peu toutefois, le nom de cette jeune personne. Le bon Sévillanais sourit d'un air de malice et répondit à voix basse :

— C'est la fille unique d'un riche négociant des colonies, qu'un procès considérable a appelé à Séville. Ses affaires étant terminées, il repart demain pour la France, émanant avec lui la jeune créole. Comme je crois voir à votre trouble que sa beauté ne vous est pas indifférente, je dois vous prévenir que vos rêves ne sont que des châteaux en Espagne, — comme on dit chez vous, — car la senorita va se marier en arrivant en France. Mais qu'avez-vous? ajouta le vieillard en voyant la pâleur de son jeune ami.

— Rien, rien, murmura celui-ci; j'ai besoin du grand air. Prenant aussitôt congé de son hôte, il quitta le salon et se précipita dans la rue comme un fou, sans s'inquiéter du chemin qu'il suivait.

aux affaires; nous avions à garder nos traditions, et non pas à tenir de sinistres engagements avec le carbonarisme italien; nous étions la fille aînée de l'Eglise, et non pas les exécuteurs de la volonté d'Orsini. La France, dix ans plus tard, avait un sort différent; un maître disposait d'elle et mettait notre épée et nos trésors au service de cette même Révolution dont nous avions triomphé en 1849; les complicités tortueuses de la politique napoléonienne achevèrent ce que nos canons avaient commencé.

Alors dans le cœur de Pie IX entrèrent des tristesses. Il reconnut que notre pays était livré à un pouvoir sur lequel il ne pouvait plus compter; la Révolution italienne, peu redoutable par elle-même, lui apparaissait sous un patronage puissant. Il pressentait pour le Saint-Siège et pour notre patrie de graves événements. Le Pontife n'ignorait pas que la vraie France lui était restée fidèle; il le sentit mieux lorsque d'intrépides volontaires, formant une légion thébaine, lui firent hommage de leur dévouement et de leur sang. Le nom de Castelfidardo tombe ici de notre plume, souvenir de gloire pour nos enfants, souvenir d'infamie pour d'autres. Castelfidardo fut comme les Thermopyles de la Papauté temporelle, mais un exécutable crime est au fond de cette histoire. Quelle amertume pour Pie IX qui avait bû avec tant de tendresse la brillante élite vouée à toutes les machinations de l'iniquité! Le Pontife dénonça les envahisseurs et leurs amis; avec quel courage, le monde entier l'a su. On faisait effort pour supprimer Encycliques et Allocutions; on guettait au passage une parole qui tombait comme un arrêt, mais elle franchissait les terres et les mers, et s'en allait retentir partout où s'élevaient des autels.

C'est ici qu'il faut apprendre ce que c'est qu'un Pape, ce que fut Pie IX. Son sceptre est brisé, c'est une atteinte profonde à son indépendance. Il constate que toutes les puissances ont retiré leur main, et que ses droits n'ont ni vengeur ni appui sur la terre. Le roi est détrôné, le pasteur demeure, le chef de l'Eglise a sa mission à remplir, quelles que soient les vicissitudes des temps. Pie IX, qui semble plus fort après chaque épreuve, s'occupe de l'Eglise avec une vigueur apostolique que rien ne lasso. Resserrer les liens de son unité, reculer ses frontières, rappeler ses enseignements, lui donner des splendeurs nouvelles par la glorification de nouveaux saints, telle fut son œuvre pendant trente-deux ans. Il éprouva les longues tribulations, jamais le découragement. Plus la terre se dérobait sous ses pieds, plus sa tête plongeait dans les hauteurs du ciel. Il tenait les yeux attachés sur les saintes montagnes, et le secours descendait pour lui de ces sommets. Sa cellule était sa chambre de conseil, son cabinet de délibération, son parlement; à genoux devant son crucifix, il l'interrogeait, l'implorait, l'écoutait, et, quand il se relevait, ses résolutions étaient prises. Il se conduisait par des voies qui n'étaient pas humaines. Le surnaturel était comme une atmosphère dans laquelle il vivait; c'était la respiration de son âme, la règle de ses pensées. Le sur-

naturel était son guide: de là une confiance sans bornes, une sainte audace dans ses actes, un mépris des difficultés, peu de goût pour les timides. Pie IX ne cessa jamais de croire au triomphe de l'Eglise; s'il ne l'a pas vu tout entier, il l'a aperçu.

Les grands jours n'ont pas manqué durant son pontificat, et la vérité a en ses victoires et ses fêtes. Le dogme de l'Immaculée-Conception, qui n'a pas été une nouveauté mais une doctrine définie, conforme à la tradition de tous les pays et de tous les temps, répandit dans la catholicité une pieuse allégresse; plus on avait besoin de Celle qui a été appelée « le Secours des chrétiens », plus il importait de lui rendre un complet hommage. Cette « tour d'ivoire » devait être pour nous une tour de défense; Pie IX, en constatant la gloire de Marie, donnait des ailes plus rapides à nos invocations.

Ce fut un coup de génie que la réunion de trois ou quatre cents évêques à Rome à l'occasion de la canonisation des martyrs du Japon; nous étions au moment de nos plus ardues luttes en faveur de la souveraineté pontificale; ces nombreux évêques ne formèrent pas seulement autour de Pie IX un rempart spirituel; ils témoignèrent en faveur des droits violés; leur Adresse fut comme une grande pièce justificative des plaintes et des revendications. Elle reçut la signature des évêques de toute la terre; on ne pouvait plus dire que nos combats pour le pouvoir temporel n'étaient qu'une inspiration de « l'esprit de parti ». Par quel phénomène l'esprit de parti, étroit de sa nature, aurait embrassé le monde entier?

On n'avait pas vu de Concile œcuménique depuis trois siècles; celui de Trente, qui dura près de dix-huit ans et sous cinq Papes, était le dernier. Pie IX, sans s'inquiéter de l'état de l'Europe et ne songeant qu'aux intérêts supérieurs confiés à ses soins, convoqua le Concile du Vatican. Ce fut un grand acte de sa volonté énergique. Le Concile, interrompu par les événements, eut le temps de décréter l'Infaillibilité pontificale: elle devint un dogme après avoir été un fait permanent, une croyance générale. L'auguste assemblée définissait ce que les catholiques n'avaient jamais mis en doute. Nous n'avons pas à rappeler les méprises, les malentendus, les fausses appréciations, ce bruyant amas de préjugés qui n'était point à la louange du savoir contemporain; un souvenir domine tous les autres, celui de Pie IX demandant à ses vénérables frères l'examen solennel, la solution définitive de la question; il voulait qu'au milieu de l'agitation universelle et de l'incertitude des esprits livrés à tout vent de doctrine, il y eût un point toujours visible où résidât la certitude, un docteur suprême dont les jugements s'imposassent à l'intime adhésion de tous.

En présence de l'ébranlement général de l'autorité chez les peuples, il fallait qu'en matière morale et religieuse une indiscutable et souveraine autorité fût montrée au monde. Le dogme tirait de nos temps dévoyés et troublés l'opportunité de sa promulgation. Dans toute société il faut un tribunal

dont les arrêts ne puissent pas être cassés et qui soit comme le dernier mot de l'enquête et de l'investigation. Si, pour arriver à ce résultat, l'Eglise avait besoin de consulter un Concile œcuménique, la vérité demeurerait en quelque sorte suspendue, car des siècles peuvent s'écouler d'un Concile à l'autre. L'Eglise a toujours pratiqué la croyance en l'infailibilité du Pape; sa conduite historique vient à l'appui du dogme défini. Les gouvernements en ont pris ombrage avec plus de passion et de légèreté que de bonne foi et d'étude, mais cette poussière ne diminue pas le service rendu par le Concile du Vatican, ni la grandeur du Pontife qui en a été l'inspirateur. La soumission absolue de toute la catholicité a été un des plus beaux spectacles de notre siècle; on avait prédit une émeute dans les intelligences, on a vu la paix dans le respect et dans la foi. (La fin à demain.)

AFFAIRES D'ORIENT.

L'Assemblée nationale publie les dépêches suivantes:

« Londres, 16 février, 5 h. 20, soir. Les instructions envoyées par lord Beaconsfield à M. Layard sur l'entrée probable des Turcs dans Constantinople sont très-fermes et très-nettes.

« L'ambassadeur anglais a été autorisé à déclarer au Sultan que l'entrée des Russes dans Constantinople serait considérée comme un acte hostile à l'Angleterre, qui aviserait selon sa dignité et ses intérêts.

« La reine a reçu de beaucoup de régiments de milice des pétitions, offrant d'aller tenir garnison à Aden, à Malte et à Gibraltar, afin de permettre aux troupes régulières de quitter ces stations pour être elles-mêmes embarquées.

« Berlin, 16 février, 8 h., soir. L'empereur Guillaume vient de recevoir du prince Charles de Roumanie une lettre le priant d'être l'arbitre entre la Roumanie et la Russie, au sujet de la demande de cession de la Bessarabie.

« Cette lettre, conçue en des termes très-touchants, fait comprendre que, si la Russie qui, sans le secours de la Roumanie, ne serait jamais arrivée à bout des Turcs, persiste dans sa demande, le prince sera obligé de quitter ses Etats, vu l'impopularité qui s'attacherait à son nom.

On télégraphie de Vienne à la Gazette de Cologne:

« Les journaux de Pesth demandent d'une manière de plus en plus pressante, que l'Autriche déclare la guerre à la Russie.

Le langage de la presse russe est très-vif contre l'Angleterre. Les journaux de Saint-Petersbourg prennent le cabinet de Berlin comme arbitre et comptent qu'il s'opposera à toute intervention active contre les conséquences des victoires de la Russie. Le

langage des organes officiels de Berlin est réservé.

Etranger.

ESPAGNE.—On a publié bien des racontars à l'égard de la dot de la reine Mercédès, mais la vérité est que, malgré la grande fortune personnelle du duc de Montpensier, sa fille n'a apporté en mariage qu'une propriété en Italie qui rapporte 40,000 fr. de rente; une autre à Séville, appelée la *Castilla*, qui est d'un rapport nul et plutôt une charge, puisque les frais d'entretien s'élèvent à 5,000 francs. Enfin, 500,000 fr. en bijoux.

En somme, ces propriétés rapportent l'une dans l'autre environ 30,000 fr. de rente.

Voilà toute la dot que le duc de Montpensier a constituée à sa fille la reine d'Espagne.

A l'occasion des fêtes du mariage, on avait pris la résolution de décorer tous les représentants de la presse étrangère; mais la haute fantaisie qui a présidé aux comptes rendus rend maintenant bien difficile l'accomplissement de cette mesure de courtoisie.

La nomination de M. d'Elduayère au ministère des colonies a mis fin à la crise ministérielle, après le mariage du roi.

Chronique militaire.

Nous lisons dans le *Moniteur universel*:

« La situation indécise dans laquelle se trouve malheureusement l'armée territoriale était attribuée récemment par l'*Avenir militaire* à la mauvaise organisation des cadres et à la subordination des services administratifs au recrutement.

« Pour porter remède à un état de choses aussi contraire à la prompt organisation de nos forces de seconde ligne, M. le comte de Roys, député de l'Aube, lieutenant-colonel du 47^e territorial d'infanterie, vient de présenter à la Chambre deux importantes propositions:

« La première a pour objet d'allouer une première mise d'équipement aux officiers de l'armée territoriale; la seconde a pour but: 1^o de séparer du service du recrutement l'administration des régiments d'infanterie de l'armée territoriale; 2^o d'attribuer le grade d'officier supérieur aux majors des régiments territoriaux.

« C'est au mois de mai qu'est fixée la première réunion des troupes de l'armée territoriale. Il importe que la proposition de M. le comte de Roys soit promptement votée par les deux Chambres. Il ne faut pas oublier que la plupart des officiers n'ont pu s'habiller et s'équiper, faute de l'allocation sur laquelle le Parlement va statuer.

Le lendemain, Alfred Régnier parlait pour la France, à la suite d'une chaise de poste qui entraînait la jeune créole et son père.

Il parcourut un assez long trajet, marchant plus lentement ou plus vite, suivant le caprice de ceux qui le précédaient. Mais le malheur voulut que sa berline se brisât en gravissant une côte rapide, ce qui le força de s'arrêter.

Il vit s'éloigner les deux voyageurs avec les larmes d'un désespoir impuissant, et quand leur voiture eut disparu derrière la colline, il lui sembla que le monde n'existait plus pour lui et qu'il ne lui restait plus qu'à mourir.

Il perdit ainsi une grande demi-journée avant de pouvoir continuer sa route. Il n'espérait donc pas rejoindre les deux étrangers, et malheureusement il ne savait d'eux qu'une chose: c'est qu'ils se rendaient à Paris.

— Je veux visiter tous les hôtels, toutes les maisons de la capitale, disait-il dans son délire; je veux frapper à toutes les portes jusqu'à ce que j'aie retrouvé.

C'était de la folie. Mais raisonnez quand vous avez au cœur une passion qui vous donne la fièvre, qui pervertit toutes vos idées, qui absorbe à son profit tout sentiment, toute pensée étrangère à l'objet aimé! Aussi, sans prévoir les résultats probables de la résolution qu'il venait de prendre, le malheureux s'y attachait-il de gaieté de cœur et en

souriant. L'espérance n'est-elle pas le grand pivot doré sur lequel roulent la plupart des félicités imaginaires de ce bas monde?

(A suivre.) D^r P. DUPLESSY, Officier de l'Instruction publique.

NOUVELLE MANIÈRE DE JOUER AUX CARTES.

L'Indépendant, de Tours, a reçu d'un de ses abonnés la communication suivante:

Voulez-vous faire connaître à vos abonnés un joli jeu de cartes de société, le jeu des électeurs et députés?

Voilà comment se joue ce jeu: Le nombre des personnes est indifférent. Supposons d'abord quatre joueurs.

Celui qui a la main est l'électeur. Il distribue les 32 cartes d'un jeu aux quatre joueurs, qui en ont alors chacun 8. Chacun lève son jeu sans le montrer à ses voisins, et pour cause.

L'électeur seul a le droit de voir le jeu du député sans lui montrer le sien.

Or, le député est le joueur à droite de l'électeur, et c'est à lui de jouer la première carte.

L'électeur a non-seulement le droit de voir et d'examiner le jeu du député, il a en outre celui

de lui désigner la carte qu'il doit jouer. (C'est une infâme trahison de la part de l'électeur, à son bénéfice.)

Il faut dire d'abord qu'il n'y a pas d'atout et que le jeu consiste à répondre à la couleur, sans être obligé de forcer, et à éviter de faire les valets. Nous allons dire tout à l'heure pourquoi.

Voilà donc le député qui joue la carte que lui impose l'électeur, carte qui doit être autant que possible un valet, pour que chacun évite de le prendre. Celui qui a fait la levée devient à son tour électeur et désigne à son voisin de droite, devenu alors député, la carte qu'il doit jouer en deuxième lieu, toujours usant de ruse pour lui faire faire les valets, et ainsi de suite jusqu'à la fin du coup.

Le coup fini, on constate dans quelles levées se trouvent les valets, et ceux à qui ils sont échus versent, dans le petit panier destiné à recevoir la poule, 1 ou 5 centimes par chacun des trois valets autres que le valet de pique, lequel paie double. Ainsi, à chaque coup, la poule s'engraisse de 5 ou de 25 centimes, suivant convention.

On voit à combien de trahisons est exposé le pauvre député, et combien est grand et abusif le droit de l'électeur.

Quand la poule est suffisamment grasse, de 2 fr. par exemple si chaque jeton vaut 1 centime, et de 10 fr. s'il en vaut cinq, on joue en sens inverse pour la plumer, c'est-à-dire qu'au lieu de payer

les valets on en est payé, et qu'à chaque valet qui se trouve dans ses levées, chaque joueur en retire du panier la valeur, c'est-à-dire 1 ou 5 centimes par valets autres que le valet de pique, lequel est payé double.

Si le nombre des joueurs est de cinq, on joue sept et on donne à chacun 6 cartes. S'il y a six joueurs, on ajoute les 4 au jeu de 32 cartes, et chacun en a encore 6.

Si le nombre des joueurs est de huit ou dix, on met deux jeux de 32 cartes, et chacun en a 8 ou 6. Il y a alors 8 valets qui, à chaque coup, four-

nissent à la poule 10 ou 50 centimes. Le jeu prend alors un véritable intérêt, et il est on ne peut plus amusant de voir tomber comme grêle les valets sur un malheureux député, mandat impératif.

On voit comment, à ce joli petit jeu, chaque joueur est électeur et député à tour de rôle, donne ou subit le mandat impératif.

